



L'ASIOR met au concours un poste de

Boursier de l'association scolaire intercommunale à 50 %

Formation de comptable breveté ou titre jugé équivalent requise avec expérience de quelques années dans le service public

Le cahier des charges est à disposition sur le site www.asior.ch

Lieu de travail : à définir (possibilité de travailler à domicile)

Entrée en fonction : à convenir

Délai de postulation : 15 février 2020

Dossier de candidature usuel complet à adresser au secrétariat de l'ASIOR : p.a. greffe de Bavois, rue du Collège 14, 1372 Bavois

Renseignements : Mme Valérie Cottens, présidente de l'ASIOR (079 393 24 05)